



3 DÉCHÈTERIES À VOTRE SERVICE

1/ DÉCHÈTERIE À GUÉNANGE

Boulevard de la Tournaille



Horaires d'ouverture du 1^{er} novembre au 31 mars

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h
	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h

Horaires d'ouverture du 1^{er} avril au 31 octobre

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h
	14h-18h	14h-18h	14h-18h	14h-18h	14h-18h

2/ DÉCHÈTERIE À KENIGSMACKER

Rue de la Gare



Horaires d'ouverture du 1^{er} novembre au 31 mars

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	10h-12h	10h-12h	10h-12h	10h-12h	9h-12h
	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h

Horaires d'ouverture du 1^{er} avril au 31 octobre

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	10h-12h	10h-12h	10h-12h	10h-12h	9h-12h
	14h-18h	14h-18h	14h-18h	14h-18h	14h-18h

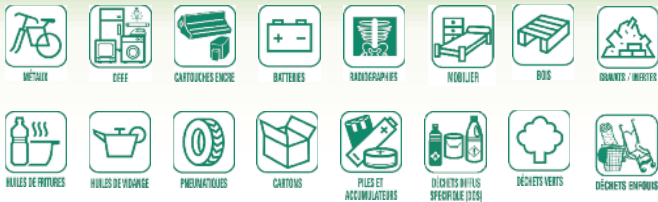
3/ DÉCHÈTERIE À ABONCOURT

RD 55



Horaires d'ouverture toute l'année

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
8h-17h	8h-17h	8h-17h	8h-17h	8h-17h	8h-13h



Des solutions
pour réduire
nos déchets

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS 2019

RURANGE-LÈS-THONVILLE

UNE QUESTION, UN DOUTE ?

SERVICE PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS DE L'ARC MOSELLAN



Zone Artisanale
57920 HOMBURG-BUDANGE



dechets@arcmosellan.fr



03 82 83 21 57

Siège de la communauté
de communes
8 rue du Moulin
57920 BUDING



suivez-nous sur facebook

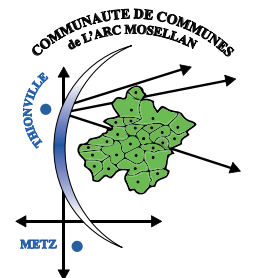
www.arcmosellan.fr

Ne pas jeter sur la voie publique
Illustrations Laurence Schluth
Impression Digit Offset Marly

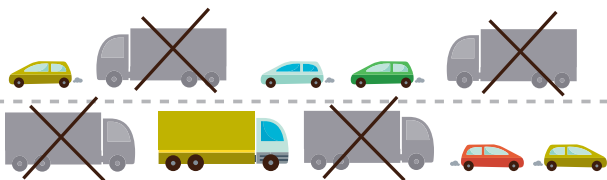
Ce papier est à recycler.
Pensez-y!



SERVICE DE PRÉVENTION ET
DE GESTION DES DÉCHETS
DE L'ARC MOSELLAN
www.arcmosellan.fr



Évolution et harmonisation des fréquences de collecte



Afin de maîtriser les coûts et réduire l'impact environnemental des collectes en porte à porte, l'Arc Mosellan a fait le choix de collecter à partir du 7 janvier 2019 les déchets résiduels de l'ensemble des 26 communes une fois par semaine et les déchets recyclables une fois toutes les deux semaines. La communauté de communes adaptera ainsi le volume des bacs mis à disposition pour chaque usager sur simple demande.

N'oublions pas, par la même occasion, de réduire nos déchets résiduels ou recyclables.

Des déchèteries gérées directement par l'Arc Mosellan et ouvertes plus souvent



Dès le 1^{er} janvier 2019, les agents de déchèteries présents à Guénange et Kœnigsmacker seront directement employés par l'Arc Mosellan. Ainsi la communauté de communes se veut plus proche des usagers afin d'offrir un service de qualité et de meilleures performances de valorisation des déchets apportés.

Une des premières actions ainsi entreprise est l'adaptation des horaires des déchèteries avec notamment une plus grande plage d'ouverture de la déchèterie à Guénange.

Les déchèteries permettent de valoriser et recycler beaucoup de vos objets, n'hésitez pas à vous y rendre afin de réduire les déchets résiduels enfouis.

Changement des bénéficiaires pour la collecte des déchets encombrants en porte-à-porte



Les encombrants doivent principalement être collectés et valorisés en déchèteries, à partir du 1^{er} janvier 2019, la collecte des encombrants aura lieu, sur justificatif et sur rendez-vous, **pour les personnes en situation de handicap ou de 80 ans et plus.** Si vous êtes éligible à la collecte des encombrants, alors il vous suffira de prendre contact avec le Service Prévention et Gestion des Déchets afin de déclarer les encombrants que vous ne pouvez pas déposer en déchèteries. Votre adresse sera enregistrée et une date de collecte vous sera communiquée.

Le Service Prévention et Gestion des Déchets dans de nouveaux locaux pour mieux vous servir



Dès le 1^{er} janvier 2019, le Service Prévention et Gestion des Déchets de l'Arc Mosellan vous accueillera dans ses nouveaux locaux situés le long de la RD 918 dans la zone artisanale de Hombourg-Budange.

Ces locaux permettront à l'Arc Mosellan de pouvoir gérer directement les bacs mis à disposition aux usagers et ainsi être plus réactif sur les dotations et remplacements. Ils permettront également de stocker des conteneurs aériens, des bennes, des composteurs, ...

L'ensemble des agents du Service Prévention et Gestion des Déchets est à votre disposition pour toutes vos interrogations sur le service.

NOS DÉCHETS
UNE QUESTION UN DOUTE ?
03 82 83 21 57
dechets@arcmosellan.fr

CALENDRIER DES COLLECTES 2019



RURANGE-LÈS-THONVILLE

Jour de collecte des déchets ménagers résiduels :
(à compter du 7 janvier 2019)

JEUDI

Dates de rattrapage des jours fériés

Jour Férié : jeudi 30 mai 2019 → Jour de rattrapage : **samedi 1 juin 2019**
 Jour Férié : jeudi 15 août 2019 → Jour de rattrapage : **samedi 17 août 2019**
 Jour Férié : jeudi 26 décembre 2019 → Jour de rattrapage : **samedi 28 décembre 2019**

Jour de collecte des déchets ménagers recyclables

lundi 14 janvier	lundi 20 mai	lundi 23 septembre
lundi 28 janvier	lundi 3 juin	lundi 7 octobre
lundi 11 février	lundi 17 juin	lundi 21 octobre
lundi 25 février	lundi 1 juillet	lundi 4 novembre
lundi 11 mars	lundi 15 juillet	lundi 18 novembre
lundi 25 mars	lundi 29 juillet	lundi 2 décembre
lundi 8 avril	lundi 12 août	lundi 16 décembre
Samedi 27 avril	lundi 26 août	lundi 30 décembre
lundi 6 mai	lundi 9 septembre	

Les conteneurs à verre et papier de votre commune

	EMPLACEMENT	NOMBRE DE CONTENEURS		
	RD 55H	1 PAPIER	1 VERRE	1 TEXTILE
	RUE DE METZ	1 PAPIER	1 VERRE	—
	RUE SAINT LAURENT	1 PAPIER	1 VERRE	2 TEXTILES

La collecte des encombrants

Prenez rendez-vous en appelant l'Arc Mosellan au :
03 82 83 21 57

